



L'indépassable « laboratoire grenoblois » ?

Charles Ambrosino et Gilles Novarina

Grenoble est souvent présentée comme un « laboratoire » urbain, tant du point de vue de l'innovation technologique et de la démocratie locale que de l'expérimentation urbanistique. Près d'un an après les élections municipales, Charles Ambrosino et Gilles Novarina montrent les limites de ce modèle à l'heure où la « capitale des Alpes » s'inscrit dans le nouveau processus législatif de la loi sur les métropoles.

Autorisons-nous un regard dans le rétroviseur. Il y a de cela quelques mois, alors qu'un grand nombre d'équipes socialistes échouent à se maintenir à la tête de leur ville, le « laboratoire grenoblois » s'offre l'occasion de « réinventer la gauche ». C'est en tout cas ce que l'on peut lire dans bon nombre de grands quotidiens et hebdomadaires nationaux : la victoire du candidat écologiste aux élections municipales est présentée comme la manifestation d'un *genius loci* frondeur, créatif et résolument déterminé à éprouver localement ce qui, demain, pourrait advenir nationalement (Payre 2014 ; Mareschal 2014 ; Wiel 2014). Ici, l'emploi du terme de « laboratoire » est tout en ambiguïté, car ni les médias, ni les acteurs locaux, ni même parfois les chercheurs ne cherchent à faire le tri entre ses différentes acceptions : là où journalistes et élus convoquent le laboratoire « social » et « politique », architectes, urbanistes et autres scientifiques mobilisent ses déclinaisons « urbaines » ou « technologiques ». Complaisante polysémie qui vire parfois à la cacophonie : même les détracteurs locaux les plus radicaux n'ont de cesse de railler « la belle histoire du laboratoire grenoblois » à coups de diatribes violentes condamnant la « mère de toutes les technopoles » promue à tort comme « modèle de la ville du futur » (Pièces et main d'œuvre 2002, 2010). Qu'en est-il en réalité ?

Le laboratoire désigne avant tout un local où l'on réalise à l'aide d'instruments des observations, des analyses ainsi que des expériences dans des conditions contrôlées. Espace de travail privilégié du chercheur, le laboratoire recouvre dans le langage courant l'ensemble des lieux voués à l'élaboration et à la préparation de quelque chose (que ce soit une idée, un prototype ou une action). À l'échelle territoriale, la figure du laboratoire prend au moins trois sens distincts : soit l'on fait référence à une forme de spécialisation des activités (la présence d'un grand nombre de laboratoires ou d'activités connexes de recherche et développement sur un territoire) ; soit il est question d'un type de régulation s'appuyant sur l'expérimentation et l'innovation comme mode d'action (mise en œuvre de nouvelles technologies, de nouveaux dispositifs de participation à la démocratie locale, etc.) ; soit, enfin, l'ambition est d'anticiper plus largement un certain nombre d'enjeux sociétaux afin de promouvoir des réponses opérationnelles faisant du territoire le lieu en même temps que la vitrine de démonstrations diverses. À Grenoble peut-être plus qu'ailleurs, chacune de ces figures se télescope au détriment d'une lecture claire de l'objet désigné. Alors que se profile la future institution métropolitaine, il nous semble pressant de revenir sur les fondements historiques du « laboratoire grenoblois » afin d'évaluer la capacité de cette figure à fédérer l'ensemble des parties prenantes de la métropole autour d'un projet partagé.

Grenoble, laboratoire de la technopole

S'il est une image qui vient à l'évocation du laboratoire grenoblois, c'est bien celle de la technopole. Cette dernière trouve son origine dans l'implantation d'infrastructures de recherche qui, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, permettent la transition entre la ville industrielle et la ville scientifique. Louis Néel, alors « patron » de la physique grenobloise¹ (Pestre 1990), préconise une organisation industrielle des laboratoires impliqués à la fois dans la recherche fondamentale et la recherche appliquée, en lien avec les entreprises du territoire. Au cours des années 1960, les relations entre les mondes de l'université, de la recherche et de l'entreprise se développent, donnant naissance à un « milieu innovateur » (Aydalet 1986) s'organisant dans le cadre d'associations et de groupes plus informels (notamment le conseil scientifique du Centre d'études nucléaires de Grenoble). Ce milieu relationnel est à l'origine d'une succession d'initiatives (création de nouveaux laboratoires et d'entreprises dirigées par des chercheurs, implantation de grands groupes tels Hewlett Packard ou STMicroelectronics) qui permettent la transition du magnétisme au nucléaire (début des années 1960), puis la réorientation vers l'informatique (fin des années 1970) et enfin la bifurcation récente (années 2000) vers les nanotechnologies (Novarina 1996 et 2011). Ce même milieu, à l'occasion de la création en 1973 de la ZIRST (Zone pour l'innovation, la recherche scientifique et technique), expérimente le parc technologique, la pépinière d'entreprises, les locaux locatifs pour les micro-entreprises de recherche-développement, préfigurant alors la constitution à une échelle plus large de la technopole grenobloise (Bernardy de Sigoyer et Boisgontier 1988). Aussi les laboratoires, en sortant des murs de l'université pour mieux se rapprocher des entreprises, intègrent-ils dans leurs activités la promotion de nouvelles formes d'action en faveur du développement technologique. À partir des années 1980, le territoire de l'agglomération devient le laboratoire des nouvelles relations recherche-industrie, réalité que ne dément pas la mise en place de Minatec (campus d'innovation pour les micro- et nanotechnologies) et du campus d'innovation GIANT (Grenoble Innovation for Advanced New Technologies) au début des années 2000. Cette plate-forme technologique favorise la constitution de partenariats entre chercheurs, *start-ups* et grandes entreprises pour l'expérimentation de nouveaux *processes*, de nouveaux produits et de nouveaux brevets.

Après avoir éprouvé le technoparc puis l'organisation technopolitaine, le modèle grenoblois s'impose progressivement à l'échelle nationale, annonçant les futurs « pôles de compétitivité ». Cette politique de soutien du gouvernement aux systèmes productifs locaux entend favoriser le rayonnement international de l'économie hexagonale. Ainsi, dans son rapport au Premier ministre (2004), puis dans son ouvrage *La Croissance ou le Chaos* (2006), Christian Blanc, député des Yvelines, souligne que la capitale des Alpes apparaît en France comme l'un des rares *clusters*² véritablement structurés, susceptible de constituer un exemple à suivre pour les autres pôles.

Grenoble, laboratoire de la démocratie locale

Pendant toute la période de constitution du milieu innovateur (1945-1965), le laboratoire technopolitain s'accommode souvent d'un mode traditionnel de gouvernement local. Grenoble est en effet administrée par des notables, socialistes puis gaullistes, qui peinent à maîtriser l'expansion démographique exponentielle de leur ville³. En 1965, la liste dirigée par Hubert Dubedout prend le pouvoir dans le contexte des Trente Glorieuses, une période durant laquelle l'économie se

¹ Le physicien Louis Néel cumule, des années 1940 aux années 1970, les fonctions stratégiques de directeur du Laboratoire d'électrostatique et de physique du métal, de l'Institut polytechnique de Grenoble et du Centre d'études nucléaires de Grenoble (dépendant du Commissariat à l'énergie atomique).

² Les *clusters* constituent, selon Michael Porter (1990), des grappes d'entreprises et se caractérisent par une densité de relations formelles et informelles favorisant l'émergence et la circulation des innovations.

³ La ville de Grenoble, en augmentant sa population de plus du tiers entre 1954 et 1962 (passant de 116 440 à 156 707 habitants), connaît la plus forte croissance démographique enregistrée à l'échelle nationale (atteignant le chiffre record de 4 % en 1962).

développe régulièrement sous l'influence de la croissance des marchés, et ce sans que l'intervention des collectivités locales soit nécessaire. La principale innovation de cette municipalité, où le groupe d'action municipale (GAM) joue un rôle prépondérant, est la promotion d'une démocratie locale fondée sur une gestion efficace des services publics (eau potable, équipements sociaux et culturels, etc.) et qui s'attache à développer une participation citoyenne à travers l'établissement d'un lien privilégié avec les « unions de quartier » (Joly et Parent 1988 ; Novarina 1993).

C'est ce moment précis de l'histoire locale qui est le plus fréquemment évoqué par les observateurs extérieurs lorsqu'ils convoquent l'image du laboratoire « politique » pour parler de Grenoble (Lipkin 1996 ; Ducros *et al.* 1998). Or le rôle du GAM a été d'une part limité territorialement et d'autre part de courte durée. Dans l'agglomération, seules Grenoble et Meylan sont représentatives de cette nouvelle forme de gestion locale, et la municipalité Dubedout a constamment été amenée à collaborer avec des forces politiques plus traditionnelles (notables démocrates chrétiens à l'échelon départemental et communes communistes de banlieue). Cet équilibre politique a empêché de construire un véritable pouvoir intercommunal à même de mettre en œuvre les orientations du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme approuvé en 1973. Par ailleurs, dès le milieu des années 1970, le mouvement associatif (Peuple et Culture, unions de quartier et GAM) perd de son influence au sein de la municipalité grenobloise au profit des Partis socialiste et communiste.

L'héritage contemporain de l'époque Dubedout réside principalement dans la capacité dont témoigne le tissu associatif à structurer la société civile et à s'instituer en porte-parole des intérêts des différents groupes locaux. Les municipalités gaulliste d'Alain Carignon (1983-1995) puis socialiste de Michel Destot (1995-2014) ont dû, à de multiples occasions, compter avec cet acteur dont la puissance va croissant. La victoire aux dernières élections municipales du Rassemblement citoyen de la gauche et d'Europe Écologie–Les Verts, emmenées par l'écologiste Éric Piolle, autorise-t-elle le parallèle que les médias s'empressent d'établir avec celle d'Hubert Dubedout un demi-siècle plus tôt ? Si, dans ces deux équipes municipales, les réseaux citoyens occupent une place importante, ils interviennent dans une alliance avec des partis politiques différents (socialistes dans la liste d'Hubert Dubedout, Europe Écologie–Les Verts et Parti de gauche dans celle d'Éric Piolle). Le barycentre politique de ces deux municipalités n'est donc pas le même et peut augurer d'orientations contrastées. Les enjeux que devra relever l'équipe aujourd'hui au pouvoir sont d'une toute autre nature que ceux qu'avait à gérer Hubert Dubedout en son temps. La tâche pour Éric Piolle est en effet moins l'amélioration du cadre de vie que la création d'emplois et la cohésion sociale, alors que la région urbaine grenobloise connaît un manque d'attractivité qui découle pour partie de son excessive spécialisation technologique⁴ (Talandier 2013).

Grenoble, laboratoire d'innovations urbanistiques

Le laboratoire grenoblois tire également son image d'une succession d'opérations urbaines d'ampleur qui sont toutes présentées dès leur lancement comme des innovations exemplaires. À la fin des années 1960, la ZUP intercommunale de la Villeneuve est l'occasion de revisiter l'unité de voisinage et de réinventer le grand ensemble au moyen de la réalisation d'une mégastructure, qui fait figure de dernière tentative du mouvement moderne de corriger ses défauts (Novarina 1993 ; Joly 1995 ; Ambrosino et Roux 2011). Grenoble s'impose alors comme une étape obligée dans le circuit des visites professionnelles des grands projets d'urbanisme. Cette logique d'expérimentation urbanistique, qui s'accompagne de nouveaux dispositifs d'action fondés notamment sur la participation habitante, est ensuite à l'œuvre dans la politique des quartiers anciens de la ville de

⁴ Grenoble, où les cadres des fonctions métropolitaines supérieures représentent 14 % de l'emploi total (un pourcentage comparable à Paris ou Toulouse), enregistre en effet une progression des emplois (+16,2 % entre 1999 et 2009) et des revenus par habitants (+14,8 % entre 2006 et 2010) inférieure à la moyenne des aires urbaines de même catégorie. Par ailleurs, le solde migratoire dans l'agglomération grenobloise est négatif (-1 % entre 1999 et 2009).

Grenoble (années 1970) et dans les projets de communes périphériques : habitat participatif des Béalières à Meylan (années 1980), nouveau centre-ville d'Échirolles (années 1990), etc.

Au tournant des années 2000, sous l'influence conjointe de l'Union européenne (UE) et du gouvernement français, les villes sont invitées à mieux articuler les champs d'action sectorielle de l'environnement, des transports et de l'urbanisme. Les collectivités de l'agglomération grenobloise, outre les actions innovantes dans le domaine des transports (avec les plans de déplacements urbains de 2000 et 2007 fondés sur l'intermodalité et les contrats d'axe), ressentent rapidement la nécessité de concrétiser les nouveaux principes du développement durable dans des réalisations opérationnelles. Dès 2001, le nouvel adjoint écologiste à l'urbanisme revisite le projet de renouvellement des anciennes casernes militaires de Bonne afin de mieux prendre en compte les exigences du développement durable. L'engagement dans le projet européen Concerto permet alors aux urbanistes, aménageurs et architectes impliqués d'expérimenter la sobriété énergétique ainsi que le recours aux énergies renouvelables dans le cadre de nouvelles solutions constructives. Cette démarche est rapidement identifiée comme exemplaire lors de l'attribution en 2009 du « Grand Prix national ÉcoQuartier » et assure à Grenoble une visibilité européenne dans le concert des villes durables.

À l'échelle de l'agglomération, l'éco-quartier acquiert le statut de démonstrateur pour des professionnels à la recherche de références techniques mobilisables dans les projets dont ils ont la responsabilité. Cette même logique de démonstration et de transposition prévaut lors du lancement, une décennie plus tard, du projet de la Presqu'île scientifique, présenté comme l'« ÉcoCité » grenobloise à la suite de la candidature à l'appel d'offres du ministère de l'Écologie et du développement durable. Regroupant un « campus de l'innovation »⁵ – de même que des services, des commerces et des logements –, le projet ambitionne d'une part de reconnecter ce qui constituait jusque-là une zone d'activités scientifiques avec la ville, d'autre part de mobiliser les innovations technologiques, mises au point dans les laboratoires, au profit de la réalisation d'une ville post-carbone (Novarina et Seigneuret 2013).

S'il est vrai qu'au cours des cinquante dernières années Grenoble a su se positionner comme un laboratoire urbanistique, les innovations produites concernent en priorité des objets urbains qui acquièrent un caractère d'autant plus exemplaire qu'ils sont spatialement circonscrits. Une telle démarche d'expérimentation peine à dépasser l'échelle du quartier et obère quelque part l'émergence d'une réflexion stratégique à une échelle supérieure (ville, voire agglomération). Si, avec le projet de la Presqu'île scientifique, la technopole se réinvente en utilisant la ville comme un espace de démonstration, l'urbanisme qui en découle tend à privilégier des solutions techniques universelles (Pass Mobilité, îlot urbain intégré, etc.) au détriment d'un projet territorial partagé avec l'ensemble des acteurs locaux.

Un passage difficile à la métropole

Indéniablement, l'image du laboratoire continue à coller au territoire grenoblois : personne ne se risquerait aujourd'hui à contester à la capitale des Alpes son statut de cité de l'innovation. En témoignent, d'ailleurs, le classement de Grenoble par le journal *Forbes* en cinquième position des villes les plus innovantes au monde en 2013 (suivant le nombre de brevets déposés) et sa troisième position à la première édition du concours iCapital, organisé en 2014 par l'UE pour désigner la capitale européenne de l'innovation. De plus, les récentes initiatives en matière de développement urbain durable attestent des attentes de la population locale en matière de participation citoyenne, que les récentes élections municipales n'ont fait qu'amplifier. Pourra-t-on compter sur cette capacité d'innovation propre à la société locale (dans les champs technologique, politique et urbain) pour légitimer les ambitions métropolitaines que Grenoble affiche désormais ?

⁵ Ce projet est présenté au niveau local comme « un MIT à la française ».

Depuis le 1^{er} janvier 2015, à la suite de l'entrée en vigueur la loi MAPTAM⁶, la communauté d'agglomération s'est transformée en une « métropole ». Cette évolution institutionnelle conduira sans conteste à une amélioration de la gouvernance locale, mais suffira-t-elle à faire de la technopole grenobloise une métropole au sens plein du terme ? Géographes et économistes insistent bien sur la diversité des activités économiques et sociales qui distinguent la métropole des autres villes (Scott 2008), là où sociologues et politistes soulignent l'importance des nouvelles modalités de gouvernance, permettant aux métropoles de se positionner comme un acteur collectif (Ion *et al.* 1989). Ne se résumant pas à un processus de réorganisation institutionnelle, la gouvernance métropolitaine oblige à prendre en compte les transformations culturelles et sociales qui rendent possible l'émergence d'un nouveau rapport entre société locale et institutions politiques (Le Galès 2011). Le fait est que, à Grenoble, le gouvernement métropolitain reste fondé sur le compromis entre les maires des communes qui composent les intercommunalités de premier (agglomération) et de deuxième niveaux (région urbaine⁷). Ce système se révèle efficace lorsqu'il s'agit de conduire des projets opérationnels ayant trait aux infrastructures de déplacements ou à des objets urbains circonscrits, mais demeure peu efficace pour l'élaboration d'une stratégie de planification territoriale. L'avènement de la métropole institutionnelle devrait s'accompagner de la construction d'un intérêt supracommunal incarné par un *leadership* politique, associant, par exemple, un groupe soudé de municipalités autour de la ville-centre.

Un tel *leadership* constitue une condition nécessaire mais non suffisante à l'affirmation d'une gouvernance métropolitaine, qui gagnerait à s'appuyer sur la construction de stratégies globales (attractivité, habitat, mobilité, environnement, etc.) et partagées, sinon par l'ensemble, du moins par une large partie des acteurs de la société civile. Or, jusqu'à aujourd'hui, le débat sur l'avenir de la métropole a été confiné au sein d'une « arène » (Gaudin 1996) où se retrouvent représentants du milieu scientifique et quelques grands élus qui, d'un commun accord, soutiennent un modèle technopolitain selon lequel la science serait le « cœur de chauffe » du développement territorial (Champ 1992). C'est oublier que la base résidentielle (retraites, dépenses touristiques) constitue une part des revenus supérieure à celle de base productive, et que l'économie de la connaissance seule ne suffit plus à garantir une croissance des revenus et des emplois (Talandier 2013). Le dépassement de ce modèle de développement spécialisé passe par la prise en compte des intérêts et des projets d'autres groupes constituant la société urbaine, au moyen notamment d'un approfondissement des dispositifs de participation.

Le renouvellement de la gouvernance, esquissé ci-dessus, est plus qu'une construction théorique désincarnée car il peut s'appuyer sur les expériences conduites dans le passé au niveau local (Actes I et II du projet d'agglomération), comme dans d'autres villes européennes (plans stratégiques de Turin ou Bologne). Le trait commun de ces expériences est la co-construction par la société civile (associations, entreprises, organisations professionnelles et syndicales) et le pouvoir politique d'une « vision » territoriale permettant de donner sens aux actions et projets particuliers (Novarina et Zepf 2009). On peut imaginer à cet égard que ce renouvellement contribuerait à mieux articuler les trois facettes souvent dissociées du laboratoire grenoblois que sont l'innovation technologique, la démocratie participative et l'expérimentation urbanistique.

Bibliographie

Ambrosino, C. et Roux, J.-M. 2011. « La mégastructure au risque de la ville », in Novarina, G. et Roux J.-M. (dir.), *Mégastructure, grille et ville linéaire. Trois figures pour projeter la périphérie grenobloise*, Grenoble : Plan urbanisme, architecture, construction (PUCA) et Institut d'urbanisme de Grenoble (IUG).

⁶ Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

⁷ La région urbaine (comptant 738 000 habitants) recouvre l'aire du schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui se compose de l'agglomération ainsi que des secteurs extérieurs. Elle est gérée par un établissement public dont le conseil syndical est composé de délégués des différentes intercommunalités qui coexistent sur ce territoire.

- Aydalot, P. 1986. *Milieus innovateurs en Europe*, Paris : Gremi.
- Bernardy de Sigoyer, M. et Boisgontier, M. 1988. *Grains de technopole*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Blanc, C. 2004. *Pour un écosystème de la croissance : rapport au Premier ministre*, Paris : La Documentation française.
- Blanc, C. 2006. *La Croissance ou le Chaos*, Paris : Odile Jacob.
- Champ, J. 1992. *Économie et emploi dans la région grenobloise*, Grenoble : Grenoble Isère Développement.
- De Mareschal, É. 2014. « Grenoble devient un laboratoire de la transition écologique », *Le Figaro*, 31 mars. Disponible en ligne à l'URL suivant : <http://elections.lefigaro.fr/municipales-2014/2014/03/31/01052-20140331ARTFIG00097-l-ecologiste-eric-piolle-ravit-la-mairie-de-grenoble-au-parti-socialiste.php>.
- Ducros, P., Frappat, P., Lalande, F. et Rizzardo, R. 1998. *Action municipale, innovation politique et décentralisation : les années Dubedout à Grenoble*, Grenoble: Éditions La Pensée sauvage.
- Gaudin, J.-P. 1996. « Négociier d'abord ? », *Pôle Sud*, vol. 4, n° 4, p. 19-32.
- Ion, J., Micoud, A., Peroni, M. et Roux, J. 1989. *Métropoliser la ville*, Saint-Étienne : Centre de recherches et d'études sociologiques appliquées de la Loire (CRESAL) et Commissariat général du Plan (CGP).
- Joly, J. 1995. *Formes urbaines et pouvoir local. Le cas de Grenoble des années 60 et 70*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Joly, J. et Parent, J.-F. 1988. *Grenoble de 1965 à 1983. Paysages et politique de la ville*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Le Galès, P. 2011. *Le Retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Lipkin, J. 1996. *The Development of Citizen Politics in Grenoble, 1965–1995*, Oxford : University of Oxford.
- Novarina, G. 1993. *De l'urbain à la ville. Les transformations des politiques d'urbanisme dans les grandes agglomérations. L'exemple de Grenoble (1960-1990)*, rapport au Commissariat général au Plan et au Plan urbain, Grenoble : CIVIL.
- Novarina, G. 1996. « Les acteurs du développement technopolitain. Analyse du cas grenoblois », in Peraldi, M. et Perrin, E. (dir.), *Réseaux productifs et territoires urbains*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, p. 235-247.
- Novarina, G. 2011. « Verso la città dell'innovazione ? L'area metropolitana di Grenoble », *Stato e Mercato*, n° 93, p. 395-420.
- Novarina, G. et Zepf, M. 2009. « Territorial planning in Europe: new concepts, new experiences », *disP – The Planning Review*, n° 179, p. 18-27.
- Novarina, G. et Seigneuret, N. 2013. *Développement urbain durable : Grenoble entre stratégie et projet*, Grenoble : PUCA et IUG.
- Payre, R. 2014. « Le mythe du laboratoire grenoblois », in *Le Monde*, 1^{er} avril. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.lemonde.fr/idees/article/2014/04/01/le-mythe-du-laboratoire-grenoblois_4393609_3232.html.
- Pestre, D. 1990. « Louis Néel, le magnétisme à Grenoble. Récit de la constitution d'un empire physicien dans la province française (1940-1965) », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 8.
- Pièces et main d'œuvre. 2002. *Le Laboratoire grenoblois*. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/Le_laboratoire_grenoblois.pdf.
- Pièces et main d'œuvre. 2010. *La Villeneuve, c'est la technopole*. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/Villeneuve_technopole.pdf.

- Porter, M. 1990. *The Competitive Advantage of Nations*, New York : Macmillan.
- Scott, A. J. 2008. *Social Economy of the Metropolis*, Oxford : Oxford University Press.
- Talandier, M. 2013. *L'Économie de la connaissance comme principal moteur du développement économique : état des lieux et conséquences pour le territoire grenoblois*, Grenoble : PUCA et IUG.
- Wiels, J. 2014. « Grenoble, nouveau laboratoire pour l'écologie politique », *Le Point*, 31 mars. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.lepoint.fr/municipales-2014/municipales-grenoble-nouveau-laboratoire-pour-l-ecologie-politique-31-03-2014-1807550_1966.php.

Charles Ambrosino, historien et urbaniste de formation, enseigne en tant que maître de conférences à l'Institut d'urbanisme de Grenoble. Ses recherches portent sur les liens qu'entretiennent art, économie culturelle et transformations urbaines, les processus qui concourent à la fabrique de la ville contemporaine et les projets urbains européens. Il exerce en tant qu'urbaniste dans le cadre du collectif d'architectes-urbanistes BazarUrbain, où il s'intéresse au renouvellement des quartiers d'habitats sociaux, à la planification stratégique et à la composition urbaine.

Gilles Novarina, professeur à l'Institut d'urbanisme de Grenoble et chercheur au laboratoire Politiques publiques, action politique, territoires (PACTE) – Territoires, est l'auteur de *Plan et projet. L'urbanisme en France et en Italie* (Anthropos, 2003) et co-auteur de *Société urbaine et nouvelle économie* (L'Harmattan, 2010). Ses principaux thèmes de recherche sont la planification territoriale en Europe, le projet urbain et la mobilité durable. En 2011, il a publié dans la revue *Stato e Mercato* un article sur la ville de l'innovation et a été co-responsable de la Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) sur Grenoble.

Pour citer cet article :

Charles Ambrosino & Gilles Novarina, « L'indépassable "laboratoire grenoblois" ? », *Métropolitiques*, 2 mars 2015. URL : <http://www.metropolitiques.eu/L-indepassable-laboratoire.html>.